APE CHATO ROMA
Association des parents d'élèves Associazione dei genitori

À l'attention de

Mme Claudia Scherer-Effosse
Directrice Générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger

En copie pour information à

M Jean-Noël Barrot
Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères

Mme Eléonore Caroit
Ministre déléguée aux Français de l'étranger

Mme Samantha Cazebonne
Sénatrice de la République française

M Yan Chantrel
Sénateur de la République française

M Martin Briens
S.E. Ambassadeur de France en Italie

M Fabrice Maïolino
Consul Général de France à Rome

M Max Vasseur
Chef de Secteur Europe du sud de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Mme Florence Alibert
Conseillère culturelle et Directrice de l'Institut français

Mme Mathilde Pousse
Vice-directrice de l'Institut français

Mme Gaëlle Barré
Présidente du Conseil consulaire, conseillère des Français à l'Etranger

Mme Carole de Blesson
Conseillère des Français de l'étranger Italie du Centre et du Sud, Malte, Vatican et St.Marin

M Pierre Choraine
Conseiller des Français de l'étranger

M Olivier Lebel
Conseiller des Français de l'étranger

APE CHATO ROMA
Association des parents d'élèves Associazione dei genitori

M Olivier Spiesser
Conseiller des Français de l'étranger - Élu à l'AFE

M Daniel Pestourie
Proviseur du Lycée Chateaubriand de Rome

Mme Stephanie Beaudinet, Mme Ilaria Vezzani, Mme Sylvie Coupey, Mme Fabienne Navarro, M. Emmanuel Benard, Mme Jocelyne Besacier, Mme Alexandra Jarry
Représentants du personnel enseignant et non enseignant de Rome et de Naples

M Carlo Brancati
Président ADALC (Alliance Des Anciens Lycée Chateaubriand)

Rome, le 21 Janvier 2026

OBJET: LYCÉE CHATEAUBRIAND DE ROME - HAUSSE ÉCONOMIQUEMENT NON VIABLE ET RUINEUSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ

Madame la Directrice,

Nous, représentants des parents d'élèves de l'Ape, des parents des élèves de Naples avec l'AGAEF, du personnel enseignant de Rome et de Naples, du personnel administratif de Rome et de Naples et des élèves, avons décidé d'un commun accord de ne pas participer à la réunion du Conseil d'Établissement du 14 janvier 2026. Le quorum nécessaire n'a pu être réuni, et le vote prévu sur les nouveaux frais d'écolage avoir lieu.

Cette action inédite et exceptionnelle part d'un constat indéniable: avec les mesures décidées lors du Conseil d'Administration de l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger) du 18 décembre 2025, nous entamons une dernière ligne droite dans un parcours catastrophique, fléché depuis des années par une suite de décisions gouvernementales et institutionnelles qui menacent d'aboutir à une banqueroute des EGD (Établissement en Gestion Directe) et de notre réseau d'enseignement français à l'étranger tel que nous le connaissons.

Les conséquences à court terme pour Chateaubriand ne sont pas difficiles à anticiper: sur la base de ce qui nous a été annoncé, **les mesures de l'AEFE du 18 décembre 2025 conduiront à une augmentation des frais de scolarité d'environ 40 % sur les trois années qui viennent**.

N'ayant plus aucun recours disponible pour éviter que ces augmentations soient aujourd'hui actées par le CE et deviennent donc applicables, il ne nous reste qu'à voter contre tous ensemble, en exprimant toute notre indignation et nos regrets quant à la manière dont ces décisions ont été adoptées, et devant la gestion plus qu'imprudente de notre établissement et de ses comptes par l'AEFE.

Il n'y a pas si longtemps que ça, notre EGD était non seulement solide du point de vue budgétaire, mais pouvait aussi compter sur un fond de roulement (à la hauteur d'environ 5 Millions aux alentours de 2016), qui aurait pu assurer sa survie et limiter les augmentations disproportionnées qui nous ont été annoncées.

Or, pour des raisons encore formellement inexpliquées (e.g., mutualisation du réseau AEFE, remboursement partiel des avances pour les travaux de mise aux normes de nos bâtiments etc.), l'AEFE – sans nous fournir

aucun retour malgré les nombreuses demandes adressées sur ce point à ses représentants au cours des dernières années - a prélevé nos fonds de réserve et aujourd'hui notre Lycée se trouve, comme peu d'autres, sans aucune trésorerie pour faire face aux mesures annoncées, sans aucun préavis par ailleurs.

Ce n'est pas faute d'avoir régulièrement tiré la sonnette d'alarme, que ce soit sur la disparition du fond de réserve ou sur une gestion hasardeuse. Les embauches de personnels administratifs dans un contexte de fragilité budgétaire déclarée, le gaspillage des ressources (e.g., coût des photocopies dans un établissement qui aime se proclamer « vert ») et/ou le manque d'attention aux coûts de gestion (e.g., ne pas avoir considéré les augmentations de la masse salariale du personnel en contrat local liées au renouvellement automatique de la convention collective applicable, ce qui est une faute grave de gestion qui se répercute encore une fois sur les frais…) ne sont pas des erreurs à considérer comme vénielles ou insignifiantes, compte tenu du stade où nous en sommes.

En toute sincérité, l'AEFE aurait dû informer les familles qui choisissaient de scolariser leurs enfants au Lycée Chateaubriand qu'elles seraient devenues actionnaires de notre EGD (qui - nous le rappelons - n'est pas en Gestion Parentale…), sans avoir en même temps aucun pouvoir de contrôler sa gouvernance ou de travailler à des actions concrètes de responsabilité vers ses administrateurs, comme ce serait le cas dans n'importe quelle entreprise….

Ceci étant dit, notre vote contre s'explique aussi par les raisons qui suivent.

Tout en étant réalistes vis à vis de notre situation actuelle et sans être pessimistes outre mesure, nous imaginons que le plan budgétaire qui nous est proposé produira une véritable hémorragie d'inscrits, tant vers le système éducatif italien public et gratuit, que vers d'autres écoles internationales offrant des infrastructures d'une qualité largement supérieure à celles de notre établissement.

Nous aurons donc moins de moyens pour l'école, un budget toujours plus resserré, encore plus de postes de détachés supprimés (nous en perdons à présent chaque année), et probablement une baisse de la qualité générale de l'enseignement au sein de notre Lycée.

Cela pourrait être une conséquence voulue par l'AEFE: un Lycée plus petit avec moins d'inscrits et des frais plus élevés signifie un besoin d'espaces, de professeurs et de personnel moindre, et un EGD plus rentable. Ainsi, il se pourrait que dans le futur un de nos sites ne soit plus nécessaire et soit vendu et, surtout, que pas mal de personnels perdent aussi leur poste….

Mais une telle situation engendrerait des attentes bien plus élevées de la part des parents en termes d'infrastructures et de services offerts, et ce n'est pas l'ouverture d'un BFI anglais espagnol à Chateaubriand qui peut répondre le moins du monde à ces attentes.

Mais pas seulement: un tel choix a comme résultat évident de changer la nature la plus profonde et historique de notre Lycée. Il compromet fondamentalement la mixité sociale, colonne vertébrale de notre EGD: les familles les plus touchées seront certainement les familles françaises ou étrangères qui, vivant à l'étranger, supportent des coûts de vie déjà élevés et qui, de plus, se retrouveront sans alternative valable pour la scolarisation de leurs enfants. Notons que cette mixité a déjà été affaiblie par les choix récents et est déjà très fragilisée (aujourd'hui moins de 30% de nos inscrits sont français…).

Le résultat? Le Lycée Chateaubriand de Rome, le « fleuron » du réseau de l'enseignement français à l'étranger, deviendra une école élitiste, comme tous les établissements internationaux dont notre ville est remplie.

Un véritable attentat à la francophonie et au rayonnement de la France dans le monde. Félicitations!

Ajoutons que la décision prise risque de contraindre les familles à opérer des choix discriminatoires pour leurs enfants, en conduisant ceux qui ont presque terminé les études à achever la scolarité à Chateaubriand tandis que d'autres seraient obligés de changer d'établissement.

A moyen terme, une telle orientation fait courir à la France le risque majeur de voir se détourner des universités françaises des étudiants d'excellence qui y poursuivaient jusqu'à présent leur formation, les conduisant à

privilégier d'autres parcours académiques, en contribuant ainsi à l'appauvrissement de la future classe dirigeante française. Elle pourrait entraîner également une diminution significative d'étudiants étrangers brillants dans les parcours d'excellence français . Une gestion d'ensemble visionnaire pour le futur…

Enfin, dans ce cadre, il faut aussi considérer que l'une des spécificités de notre établissement réside dans l'existence d'un réseau solide d'anciens élèves, qui continue à inscrire ses enfants au Lycée Chateaubriand. Les représentants de l'APE siégeant aujourd'hui au sein de ce Conseil sont eux-mêmes d'anciens élèves ayant fait le choix du système éducatif français pour leurs enfants. Toutefois, une fois actées ces augmentations, ce réseau d'anciens élèves ne pourrait plus continuer à accorder sa confiance au système éducatif qui l'a formé et qui lui est si cher.

Notre action commune, qui fait l'objet d'une concertation entre tous les parents des EGD dans le monde, s'adresse donc à la direction de l'AEFE et au gouvernement français.

Elle a pour objectif de marquer notre opposition aux politiques gouvernementales successives de désinvestissement de l'enseignement français à l'étranger, et d'exprimer notre mécontentement légitime face à l'incapacité et/ou au refus chronique de l'AEFE de proposer une stratégie viable de préservation du réseau et de la qualité de l'enseignement qui y est prodigué, prenant en compte les intérêts de tous les acteurs : familles, enseignants et personnels.

La situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, que ce soit à l'échelle locale ou à celle du réseau AEFE, n'est une surprise pour personne. Les représentants des acteurs du réseau, qui ont à cœur sa préservation dans les meilleures conditions pour tous, ont fait preuve de beaucoup de patience et de résilience face à une direction de l'AEFE hermétique et à des politiques gouvernementales délétères.

Nous exigeons, d'une part, un changement radical des politiques gouvernementales qui régissent notre réseau et, d'autre part, une réforme structurelle de fond de l'AEFE, aussi bien en termes de coûts de fonctionnement que de gouvernance. Une telle réforme devra nécessairement instaurer une réelle transparence de gestion et de prise de décisions et y associer de manière sérieuse et équitable les représentants des parents, qui font vivre financièrement le réseau, ceux des enseignants à qui il revient d'en assurer l'excellence académique, et ceux des personnels, qui en assurent le fonctionnement au quotidien.

Notre réseau d'enseignement français à l'étranger est un outil extraordinaire. Il continue, malgré sa situation critique, à contribuer de manière significative au rayonnement international de la France et gagne encore plus de valeur stratégique dans un contexte de crise mondiale, où il représente un instrument précieux pour sauvegarder les valeurs de la République face à l'agressivité qui continue à croître. Il mérite que nous joignions nos forces pour le préserver dans les meilleures conditions. Nous avons tous à y gagner, en premier lieu les élèves qui sont au cœur de notre mission.

Pour ces raisons, nous votons contre le budget tel que proposé et nous demandons une suspension immédiate des augmentations annoncées pour la rentrée 2026-2027 et pour les années à venir. Nous demandons également en urgence l'ouverture d'une réflexion conjointe et d'une analyse concrète des mesures aptes à réduire les coûts de fonctionnement de notre établissement, afin de définir les mesures à adopter pour assurer la survie de Chateaubriand sans que sa nature et son histoire plus que centenaire, soient bafouées.

Cordialement,

Les Représentants des Parents d'élèves de l'APE du Lycée Chateaubriand

et de l'école Alexandre Dumas avec AGAEF